



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°3 TRAVAUX DE
RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE
L'HOTEL DE VILLE DE VINCENNES - LOT N°1A :
MENUISERIE – PASSE AVEC LA SOCIETE LES
ATELIERS AUBERT LABANSAT**

**DÉCISION N° DM-22-357
EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM-20-301 du 24 novembre 2020 de signer le marché de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville – lot n°1a : Menuiserie avec un montant initial du marché de 497 380,00 € HT, soit 596 856,00 € TTC (notifié le 09/12/2020) ;

VU la décision n°DM-21-323 du 04 octobre 2021 autorisant la signature de l'acte modificatif n°1, pour un montant de 24 600,00 € HT (29 520,00 € TTC) ;

VU la décision n°DM- 22-192 du 17 mai 2022 autorisant la signature de l'acte modificatif n°2, pour un montant de 30 788,00 € HT (36 945,60 € TTC) ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 08/09/2022, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°3 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a eu pour objet d'ajuster le prix du gaz krypton suite à la pandémie du coronavirus et de l'inflation du coût d'achat de ce matériau liée à une forte demande.

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°2 pour objet des travaux en plus-values consécutifs à des aléas de chantier ou des demandes émanant de la maîtrise d'ouvrage en cours d'exécution

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°3 a pour objet de notifier en plus-value – sur la tranche optionnelle – un ordre de service n°4 et n°5.

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif n°3 au marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville de Vincennes – lot n°1a : Menuiserie avec la société les ateliers aubert labansat, domiciliée Le Vaudôme - Route de Lessay - 50200 COUTANCES

Le montant de la plus-value de l'acte modificatif n°3 s'élève à 24 414.00 € HT 29 296.00 € TTC).

Compte-tenu du montant de l'acte modificatif n°3, le nouveau montant du marché est porté à 521 794,00 € HT, soit 626 152,80 € TTC

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.)

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220923-lmc1H10100H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/09/2022
Date de Publication : 23/09/2022